

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 5

Rubrik: Le monde du travail

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le monde du travail

Les femmes, un réservoir de «force de travail»?

Nous avons reçu cet article traduit par les soins d'une de nos lectrices, Mme Nicolette Monnier, d'Itingen dans le canton de Bâle-Campagne. Il avait paru dans les «Basler Nachrichten» No 36, sous la plume de la conseillère nationale Hanny Thalmann. Merci à Mme Monnier de nous avoir permis de ne pas passer à côté d'un article important.

Lorsqu'on parle de manque de personnel, on estime que les femmes suisses devraient mettre plus à disposition de l'économie leur force de travail. Quand la discussion tourne autour de la famille, de l'éducation des enfants, des adolescents, on aimerait voir la mère plus à la maison, comme auparavant. C'est pourquoi il faut saluer le travail sérieux qu'a fait la conseillère nationale Hanny Thalmann (CVP, St-Gall) pour déterminer si les femmes suisses représentent vraiment encore une réserve de travail pour l'économie.

Avec l'aide des statistiques suisses, j'ai cherché à atteindre un résultat. Pour me protéger des erreurs, j'ai fait contrôler ces chiffres par Madame Hülsen, fonctionnaire en chef de la section mathématique au Bureau fédéral des statistiques à Berne.

Au recensement de 1970, nous étions 6 270 000 habitantes. Là-dessus, environ 3 000 000 exerçaient une profession, soit 47 %. En déduisant les étrangers, on arrive à 45 % d'activité professionnelle. A l'opposé, on compare le nombre des actifs à ceux n'ayant pas encore ou plus d'activité. Il faut prendre ces constatations en considération lorsqu'on veut imposer de nouvelles prestations sociales. Les femmes sont 3 180 000, dont 1 030 000, soit un peu moins d'un tiers, sont actives. Par rapport au travail des femmes, ce chiffre n'apporte rien de nouveau. Déjà aux recensements de 1950 et 1960 ces chiffres étaient semblables. Les charges de l'entretien du ménage ne sont pas comptées dans ces chiffres. Ce n'est pas une discrimination de l'activité

plein ou partiel, soit environ 27 %. Ce chiffre a peu changé depuis 1960. Käthe Biske, du Bureau des statistiques, à Zurich, estimait déjà le nombre des femmes mariées actives à «presque 30 %». Par estimation, on peut dire que sur les 490 000 femmes mariées et veuves, 160 000 travaillent à temps partiel. Nous retenons que les deux tiers de ce groupe travaillent à plein temps hors de la maison et un tiers à temps partiel.

Ces chiffres réfutent l'argument selon lequel les femmes pourraient exécuter une grande partie du volume du travail en Suisse. Quand on affirme que le travail professionnel de la femme est en régression dans des secteurs déterminés, on voit en effet que la femme travaille moins à l'usine et à la campagne, mais plus dans les services. De plus, ce ne sont plus seulement les femmes à difficultés financières qui vont travailler, mais beaucoup de jeunes femmes qui ont appris un métier et qui cherchent un travail satisfaisant dans l'économie.

Les non-comprises

Toutes les femmes à activité professionnelle ne sont toujours pas comprises dans les statistiques de nos jours. Nous devons toujours nous rappeler qu'on ne trouve dans les statistiques que ce qu'on peut mettre en courbe. On peut donc bien douter du fait que toutes les institutrices mariées qui font un travail occasionnel à l'école soient considérées comme des travailleuses à temps partiel. Des femmes qui aident à la campagne ou dans la profession de leur mari, que ce soit à la conception ou à l'exécution, ne sont pas considérées lors du recensement comme ayant une activité professionnelle, parce que cette aide doit aller de soi. Les jeunes femmes qui étudient encore ne sont pas non plus comprises.

Des femmes socialement actives ne sont, de même, pas comprises dans les statistiques. Des femmes qui travaillent dans une association (société) ou dans la bienfaisance, qui rendent de bons services à leurs parents et connaissances, ne sont pas rémunérées pour leur précieux travail. Et naturellement, elles ne sont pas considérées

non plus comme ayant une activité économique. Détourner cette catégorie de femmes de leur activité en faveur d'un travail professionnel, me semble irresponsable.

Mamans avec de petits enfants

La maman avec de petits enfants et des écoliers appartient avant tout à sa famille. Elle ne devrait aller travailler au dehors que si elle y est financièrement obligée. Malgré la diminution du nombre d'enfants, nous comptons encore aujourd'hui 1 400 000 petits enfants et écoliers jusqu'à 15 ans dont on doit prendre soin. Celui qui a été une fois à une classe gardienne sait combien l'éducation d'une mère est précieuse et indispensable et comme les «enfants à clef» souvent ne peuvent progresser parce que l'atmosphère et la stimulation pour l'école manquent à la maison.

La plupart des femmes ne peuvent supporter durablement leur double charge. Aussi les mères adoptives rendent-elles le plus grand service au pays lorsqu'elles offrent un foyer à leur enfant adoptif. Des 100 000 enfants de divorce et des 60 000 nés hors mariage, environ 60 000 nés élevés dans un autre foyer. Tous ces enfants reçoivent une éducation d'une mère étrangère. L'activité professionnelle de toutes ces femmes ne doit pas être découragée.

Comeback lors de la 3e phase de vie

Autant nous dissuadons les femmes ayant de petits enfants d'exercer une activité professionnelle à plein temps, autant nous sommes pour que les possibilités de travail à temps partiel en faveur des femmes dans leur 3e phase de vie soient augmentées. La femme suisse a en moyenne deux enfants. Son champ d'action diminue vers 40-45 ans. Les enfants ont alors totalement ou partiellement dépassé l'âge scolaire. Les appartements en ville sont généralement petits. La mère qui, à l'origine, avait une activité ménagère qui la comblait, s'isole. A ce moment elle se sent fautive quand elle n'a d'activité ni sociale, ni dans une association, mais seulement dans sa propre famille. Pour ces femmes, le travail à temps partiel est une possibilité bienvenue. L'expérience montre que les femmes de cet âge sont souvent anxieuses. Elles craignent de reprendre un

métier. Nombre d'entre elles sont passives pour chercher une situation. Et parce que le mari craint que son épouse ne prenne plus autant soin de lui, il ne lui apporte aucune aide mais lui déconseille plutôt d'entreprendre quelque chose. Sur les 350 000, environ un quart de toutes les femmes mariées ont actuellement entre 40 et 59 ans.

L'économie suisse gagnerait naturellement à créer plus de places de travail à temps partiel. Il faudrait accroître le nombre de cours de recyclage et d'activités sociales. Les associations de femmes devraient entreprendre quelque chose de substantiel pour informer et éclairer leurs consœurs.

En résumé, nous constatons que nous pouvons à peine parler d'une grande réserve de travail tant chez les jeunes femmes, que les célibataires, les divorcées, les veuves et les femmes mariées si nous n'avons sous les yeux que les activités «officielles» hors de la maison. Il existe en revanche un large champ si nous réussissons à réunir les forces des femmes dans la 3e période de leur vie, au moins pour du travail à temps partiel.

Hanny Thalmann

Ménagère aujourd'hui

Résultat d'une enquête sur le budget temps-ménage de 1300 femmes de Suisse romande.

par Jacqueline Berenstein-Wavre.

Ce livre de 150 pages avec illustrations, tableaux et graphiques permet à chaque lectrice de savoir comment d'autres ménagères font leur cuisine, leur nettoyage, leur lessive, leur repassage, leurs achats, de connaître leurs méthodes pour simplifier ou compliquer le travail ménager.

Les commentaires de l'auteur à de nombreuses lettres ne manquent ni d'humour ni de piquant.

Les derniers chapitres sont consacrés aux transformations des conditions de vie des ménagères d'aujourd'hui.

Un livre utile et attrayant qui incite à la réflexion sur la situation de la ménagère, qu'elle exerce une activité en dehors de son ménage ou qu'elle s'y consacre exclusivement.

Prix de souscription pour les lectrices de FEMMES SUISSES : Fr. 12.— (prix de librairie : Fr. 16.—).

Veillez m'envoyer... exemplaires du livre MENAGÈRE AUJOURD'HUI. Je m'engage à payer le prix de souscription (plus port et emballage) dès réception au moyen du bulletin de versement joint à l'envoi.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

No postal : _____

Coupon de commande à envoyer à :

Etablissements

Ed. Cherix et Filanosa SA,

Avenue Voillier 3

1260 Nyon (Vaud)

FEMMES SUISSES

paraissent une fois par mois
Organe officiel des informations de
l'Alliance de sociétés féminines
suisses

Présidente du Comité du journal
Jacqueline Berenstein-Wavre

Rédactrice responsable
Martine Chenou
23, Coulouvrenière
1204 Genève
Tél. (022) 21 10 53

Administration
Rose Donnet
23, route de Prévinssin
1217 Meyrin
CCP 12 - 117 91
Tél. (022) 41 22 74

Publicité
Annonces-suisse SA
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement
1 an : Fr. 15.—
Suisse Fr. 17.—
étranger Fr. 20.—
de soutien

Impression
Ets Ed. Cherix et Filanosa SA,
Nyon

Femmes mariées et veuves

Aujourd'hui, presque 490 000 femmes mariées et veuves ont une activité professionnelle. Par les statistiques, nous savons qu'environ la moitié des veuves travaillent hors de la maison, soit 130 000. Il y a encore 360 000 femmes mariées qui travaillent à temps

L'ébénisterie, un métier de femme...

«Monsieur Wicht, en tant que secrétaire de Fédération, que pensez-vous de la femme dans les métiers du bois ? Y'a-t-elle sa place ?

— A vrai dire, je ne connais pas de bûcheronnes, scieuses, charpentières ou menuisières. Mais voulez-vous mon opinion personnelle ? Je ne vois, pour une femme, que le métier d'ébéniste, dans les seuls métiers du bois s'étendant.

— Un métier bien voisin de la menuiserie ! Ne croyez-vous pas qu'une femme ferait, à l'occasion, une excellente menuisère ?

— Menuisère, ce serait encore possible, pour autant que ce métier soit exercé en atelier.

— Que redoutez-vous donc pour les femmes ? Les intempéries ? Mais il existe d'innombrables femmes sportives, entraînées physiquement, qui, par

tous les temps, pratiquent les mêmes sports que les hommes : ski, équitation, natation. Je trouve même qu'elles sont souvent plus endurantes et persévérantes que leurs collègues masculins.

— Peut-être. Mais il y a tout le reste. Sans parler du vertige — qui n'est pas le lot des seules femmes puisque nous le connaissons aussi —, de ce vertige qui peut vous suivre sur les échafaudages ou les toitures, je vous ferais remarquer que les charpentiers, autant que les forestiers-bûcherons doivent bénéficier d'une force musculaire considérable. Dans ces métiers-là il faut non seulement posséder une force virile, mais encore être un authentique sportif. Au surplus, par mauvais temps, le travail du forestier-bûcheron, par exemple, devient salissant et vraiment pénible. Il faut sou-

lever des charges et les porter, et n'être sujet ni aux refroidissements, ni aux rhumatismes, ni aux troubles circulatoires et ne pas souffrir de lésions dorsales. Par ailleurs, ce métier comporte des risques d'accidents, et le forestier-bûcheron porte de lourdes responsabilités à l'égard de ses camarades et de lui-même. Non, vraiment, je ne vois pas une femme, même sportive, couper des arbres, évoluer sur les chantiers de sciage au sein d'une équipe d'hommes, ou grimper sur des toitures en jouant du biceps. En revanche, le métier du bois idéal pour une femme est, à mon avis, celui d'ébéniste. Il existe d'ailleurs déjà des ébénistes femmes et je suis sûr que celles qui aiment le bois et les beaux meubles peuvent s'épanouir dans une telle profession.

J. T.

LES MÉTIERS DU BOIS

LE FORESTIER-BÛCHERON

Aptitudes requises

Constitution robuste. Santé solide. Forte capacité de résistance aux intempéries. Souplesse, adresse. Sens pratique. Inclination pour les choses de la nature.

LE SCIEUR

Habileté, précision, jugement sûr, esprit d'équipe. Avoir du goût pour le calcul et pour le bois. Sens de la qualité et de l'ordre. Goût de la mécanique.

LE CHARPENTIER

Habileté, sportivité, robustesse. Don de représentation dans l'espace des ouvrages à entreprendre.

LE MENUISIER

Habileté, précision, goût pour le bois et les métaux.

L'ÉBÉNISTE

Forte constitution. Bonne santé. Habileté manuelle. Sens pratique. Goût de l'ouvrage propre et précis. Sens des formes. Bonne représentation des dimensions spatiales.

Programme d'apprentissage

En trois ans, on apprend les travaux de bûcheronnage, de téléphérage, de roiselement, de lutte contre les avalanches et les torrents, les soins et l'éducation des peuplements, les coupes en forêt, la plantation soit à l'aide des outils traditionnels, soit par le truchement des instruments mécaniques et des tracteurs.

Connaissance des trois phases du travail dans l'industrie de la scierie : sur le parc à grumes (mesure et appréciation des grumes venues directement de la forêt), dans la halle de la scierie (scie multiple, scie à ruban, affûtage) et sur le chantier des sciages (relations avec entrepreneurs, représentants et clients).

En trois ans, on apprend à fabriquer des poutres en bois lamellées et collées, et à faire des maisons en bois, des chalets, des constructions industrielles et agricoles, tribunes, halles de sport, pavillons, coffrages, échafaudages, panneaux, escaliers, balustrades, toitures.

Fabrication de portes, de fenêtres, de volets ou stores, de balustrades de balcons, aménagements intérieurs, ferrures.

En trois ans et demi, on apprend : sciage, rabotage, mortaisage, ponçage, collage, marquage, tracage, assemblages, fabrication de meubles, pose de fermetures, traitement des surfaces, matériaux, placage, contre-placage, ponçage, polissage, vernissage, etc.

La demande

Elle est grande. Mais le succès de l'activité du forestier-bûcheron dépend de sa volonté, de son élan et de sa persévérance.

Grande. Du travail est demandé toute l'année, aux scieurs, aux chefs de chantier et aux chefs d'exploitation technique.

Grande. L'ouvrier qualifié trouvera toujours des conditions de travail intéressantes dans les entreprises.

Toujours plus grande dans la construction moderne.

Grande, vu que l'ébénisterie manque de main-d'œuvre. L'ébéniste qui a du goût trouvera toujours à se placer.

L'offre

Un métier indépendant, qui s'exerce essentiellement au grand air, et qui est des plus variés.

Une activité intéressante et variée. Un métier d'avenir. Un revenu sûr et de grandes possibilités d'avancement.

Un métier passionnant, riche en traditions, mais riche aussi en techniques modernes. Un métier varié.

Un métier attachant et varié.

Un métier passionnant pour les amoureux du meuble. Un salaire moyen de Fr. 11.— l'heure avec congé annuel de trois semaines à un mois.